QUINQUINA ROUGE POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

CHINA RUBRA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Cinchona cortex ad praeparationes homoeopathicas

Autres titres latins utilisés en homéopathie : China

Cinchona succirubra

Quinquina

DÉFINITION

La drogue végétale satisfait aux exigences de la monographie Quinquina (0174).

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de quinquina rouge préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent *V/V*, à partir de l'écorce séchée de *Cinchona pubescens* Vahl (*Cinchona succirubra* Pavon) ou de ses variétés ou de ses hybrides, selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur ajustée : au minimum 0,30 pour cent m/m ; au maximum 0,65 pour cent m/m d'alcaloïdes totaux exprimés en quinine ($C_{20}H_{24}N_2O_2$; M_r 324,4).

CARACTÈRES

Aspect: liquide brun-rouge.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Ajoutez à 10 mL de teinture mère quelques gouttes d'ammoniaque concentrée R et extrayez avec 2 fois 10 mL de chlorure de méthylène R. Réunissez les phases organiques et évaporez-les à siccité au bain-marie. Dissolvez le résidu dans 10 mL d'éthanol à 96 pour cent R.

Solution témoin. Dissolvez 0,5 mg de quinidine R, 10 mg de cinchonine R, 10 mg de cinchonidine R et 17,5 mg de quinine R dans 25 mL d'éthanol à 96 pour cent R.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : diéthylamine R, chlorure de méthylène R (10:90 V/V).

Dépôt: 10 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 15 cm.

Séchage: à 100-105 °C pendant 10 min. Laissez refroidir.

Détection A: pulvérisez de l'acide formique anhydre R. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats A: voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Quinidine : une bande bleue intense	Une bande bleue intense (quinidine)
Quinine : une bande bleue intense	Une bande bleue intense (quinine)
Solution témoin	Solution à examiner

Détection B: pulvérisez le réactif à l'iodoplatinate R. Examinez en lumière du jour.

Résultats B: voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Cinchonine : une bande violette virant au grisviolet	Une bande violette virant au gris-violet (cinchonine)
Quinidine : une bande violette virant au grisviolet	Une bande violette virant au gris-violet (quinidine) (peut être absente)
Cinchonidine : une bande bleu foncé intense	Une bande bleu foncé intense (cinchonidine)
Quinine : une bande violette virant au gris- violet	Une bande violette virant au gris-violet (quinine)
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10): 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16): au minimum 1,5 pour cent m/m.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

DOSAGE

Évaporez l'éthanol de 10,0 g de teinture mère au bain-marie. Alcalinisez le résidu aqueux par l'ammoniaque diluée R1. Extrayez par des fractions de 15 mL de chlorure de méthylène R jusqu'à extraction complète des alcaloïdes. Réunissez les phases organiques et séchez-les sur du sulfate de sodium anhydre R. Filtrez. Lavez le filtre avec 15 mL de chlorure de méthylène R. Réunissez le filtrat et la solution de lavage et évaporez au bain marie. Reprenez le résidu sec par 10 mL d'acide acétique glacial R et titrez par l'acide perchlorique 0,1 M en présence de solution de violet cristallisé R.

1 mL d'acide perchlorique 0,1 M correspond à 16,2 mg de quinine.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.